

Paris, le 03 septembre 2014

A l'attention de Mme Ségolène Royal,
Ministre de l'Ecologie,
du Développement durable et de l'Energie

Objet : Projet de barrage du Sivens

Madame la Ministre,

Depuis 2011, le Collectif pour la sauvegarde de la zone humide du Testet agit pour la protection de cette zone menacée de destruction par le projet de barrage de Sivens sur la rivière Tescou, dans le département du Tarn. Le projet sacrifierait la dernière zone humide importante du bassin du Tescou, qui abrite au moins 94 espèces animales protégées et 353 espèces de plantes vasculaires. Quant à la finalité agricole du projet, elle est symptomatique des dérives d'une agriculture qui vise à adapter le milieu sans changer les pratiques. Cette logique s'implante au détriment des ressources naturelles et de la collectivité qui en assume les coûts. L'investissement public au service de ce modèle agricole et d'une poignée de bénéficiaires est incompréhensible.

La manière dont les autorités locales, Préfecture et Conseil Général, gèrent ce projet rappelle les méthodes utilisées dans d'autres projets comme celui de l'aéroport de Notre Dame des landes : aucune concertation avec des associations de protection de l'environnement et des milieux aquatiques, avis défavorables cachés durant l'enquête publique, refus du Conseil général et de la préfecture du Tarn de débattre publiquement et de suivre les avis des scientifiques du Conseil scientifique régional du patrimoine naturel (CSRPN), des experts nationaux du Conseil national de protection de la nature (CNP) nommés par l'État, de la Commission d'enquêtes publiques, de la Fédération de pêche et des milieux aquatiques, des services de l'État chargés de l'eau (ONEMA)...

Par ailleurs, plusieurs recours juridiques, déposés par le Collectif et ses partenaires, sont en cours d'examen :

- Un recours au fond contre l'arrêté dit "Loi sur l'eau" du 3 octobre 2013
- Un recours au fond contre la déclaration d'utilité publique (DUP) du 2 octobre 2013
- Un recours au fond et en référé suspension contre l'arrêté de dérogation à l'interdiction de destruction d'espèces protégées du 16 octobre 2013. La demande de suspension du projet devrait être examinée par le tribunal administratif dans les 15 jours à venir.

Devant l'imminence des travaux et face à l'intransigeance des autorités locales, 3 opposants ont décidé d'entamer une grève de la faim le 27 août. Ils sont aujourd'hui 6 et débutent leur deuxième semaine de grève de la faim.

Or, lundi 1er septembre 2014, le Conseil général du Tarn a décidé de passer en force avec le soutien du nouveau Préfet. Le déboisement de bois en limite de la zone humide a commencé sous la protection d'environ 200 CRS et gendarmes entraînant une forte tension et des affrontements avec les opposant-e-s présents, excédés par le refus du Conseil général et de la préfecture de prendre en

compte les actions juridiques en cours et par leur affirmation devant la presse, à tort que tous les recours des opposants avaient été épuisés. C'est faire peu de cas de la situation des personnes en grève de la faim.

Le 28 février 2014, Jean-Marc Ayrault, alors Premier ministre, avait déclaré aux médias "que les recours déposés contre le projet de transfert d'aéroport de Nantes vers Notre-Dame-des-Landes devaient être examinés par la justice avant que les travaux ne puissent commencer" arguant du fait que "nous sommes dans un État de droit". A la suite de votre nomination en tant que Ministre de l'Écologie, vous avez confirmé l'engagement du précédent gouvernement.

Le collectif et ses partenaires demandent :

- un moratoire sur les travaux jusqu'à l'examen de tous les recours en justice
- le retrait des forces de l'ordre
- l'organisation d'un véritable débat démocratique impliquant la communication de tous les éléments du dossier, dont les avis des scientifiques

Face au refus réitéré du Conseil général et de la préfecture d'entendre les demandes légitimes des opposant-es et compte tenu de l'urgence de la situation locale, nous souhaitons vous rencontrer au plus vite afin de connaître votre positionnement et d'examiner rapidement avec vous les solutions qui permettront de résoudre la crise actuelle.

Veillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de notre parfaite considération

Confédération Paysanne
Laurent Pinatel
Porte Parole

Union syndicale Solidaires
Didier Aubé
Porte Parole

ATTAC France
Geneviève Azam
Porte Parole

AITEC
Amélie Canone

CRAUE
Thierry Uso